



ENGAGEMENT POOL
INTERNATIONAL
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2023

© Ethos, mars 2024

Imprimé sur papier recyclé 100 % à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

www.ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation


Table des matières

L'ENGAGEMENT: UNE VUE D'ENSEMBLE	7
1. PRÉFACE	8
2. INTRODUCTION	9
2.1 UNIVERS D'ENTREPRISES	9
2.2 THÈMES DU DIALOGUE	9
2.3 TYPES DE DIALOGUE	9
2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT	10
2.5 RESSOURCES	10
2.6 MEMBRES DE L'EEP INTERNATIONAL AU 31.12.2023	11
2.7 LISTE DES MEMBRES	12
3. CHIFFRES CLÉS EN 2023	14
3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT	14
3.2 ENTREPRISES CIBLÉES	17
3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT	18
3.4 PROGRÈS D'ENGAGEMENT	18
VUE D'ENSEMBLE DES CAMPAGNES	19
4. CHANGEMENT CLIMATIQUE	21
4.1 STRATÉGIES NET ZÉRO CRÉDIBLES	22
4.2 BANKING ON LOW-CARBON FUTURE	22
4.3 INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE	22
4.4 PARTICIPATION AU CDP	23
4.5 CLIMATE ACTION 100+	23
4.6 LETTRE DEMANDANT AUX BANQUES DE NE PLUS FINANCER LE GAZODUC DE MOUNTAIN VALLEY	23
4.7 UNE RÈGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS	24
4.8 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LA CRISE CLIMATIQUE	24
4.9 CAMPAGNE POUR INCITER À LA PUBLICATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE L'UE	24
4.10 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LE GAZODUC LINE 3	24
4.11 LETTRE À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÈGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT	25
4.12 NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE	25
4.13 LETTRE POUR DES NORMES EUROPÉENNES AMBITIEUSES EN MATIÈRE DE RAPPORT SUR LA DURABILITÉ	25
4.14 VOTE SUR LE CLIMAT DANS LES ENTREPRISES BRITANNIQUES	25
5. BIODIVERSITÉ	26
5.1 DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA	27
5.2 DE LA POLLUTION PLASTIQUE À LA CIRCULARITÉ	27
5.3 DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION	27
5.4 LETTRE DES INVESTISSEURS EN SOUTIEN À LA LÉGISLATION ANTI-DÉFORESTATION AUX ETATS-UNIS	27

5.5	VALUING WATER FINANCE INITIATIVE	28
5.6	DÉCLARATION D'INVESTISSEURS VISANT À RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS PLASTIQUES	28
5.7	NATURE ACTION 100	28
6.	SOCIAL	29
6.1	DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE	30
6.2	TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE	30
6.3	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES	30
6.4	KNOWTHECHAIN	31
6.5	PROLONGATION DE « L'ACCORD SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES BÂTIMENTS AU BANGLADESH »	31
6.6	WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)	31
6.7	PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE	32
6.8	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN TERRES RARES	32
6.9	SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS AU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK	32
6.10	AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)	33
6.11	GROUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OUIGHOURE DU XINJIANG	33
6.12	LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE	33
6.13	INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES	34
6.14	DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LA TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE	34
6.15	LETTRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS	34
6.16	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES	34
6.17	ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE	35
6.18	ADVANCE - INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES	35
6.19	LETTRE D'INVESTISSEURS POUR LA DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ	35
6.20	DÉCLARATION DES INVESTISSEURS POUR UNE LOI EUROPÉENNE SIGNIFICATIVE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	36
6.21	COLLABORATION DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LES DROITS HUMAINS	36
6.22	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LA SANTÉ MENTALE	36
6.23	DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET LES DROITS HUMAINS EN IRAN	36
6.24	LETTRE DE SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE AUX ETATS-UNIS	37
6.25	IMPORTANCE DES NORMES SOCIALES POUR L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)	37
6.26	SOUTIEN DES INVESTISSEURS À UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS	37
7.	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	38
7.1	LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	39
7.2	RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES	39
7.3	DÉCLARATION DES INVESTISSEURS EN FAVEUR D'UNE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE AU JAPON	39
7.4	ADOPTION MONDIALE DES NORMES S1 ET S2 DE L'ISSB EN MATIÈRE DE RAPPORT DE DURABILITÉ	40
8.	VIOLATION DES NORMES INTERNATIONALES	41
8.1	CAMPAGNE 2022	42

ANNEXES	43
SWISS STEWARDSHIP CODE	44
SWISS STEWARDSHIP CODE TABLEAU DE RÉFÉRENCES	45
LES 10 PRINCIPES DU « UNITED NATIONS GLOBAL COMPACT »	46
LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	47
GLOSSAIRE	48





L'ENGAGEMENT:
UNE VUE
D'ENSEMBLE

1. Préface

En 2023, la volonté des entreprises cotées d'engager un dialogue sérieux avec leur actionnariat sur les thèmes de la durabilité est restée forte.

Ainsi, l'« International Sustainability Standards Board » (ISSB) a publié en juin ses premières normes sur les rapports de développement durable : les « International Financial Reporting Standards » sur le développement durable en général (IFRS S1) et sur le reporting climatique (IFRS S2). Grâce notamment au soutien de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV), les normes IFRS S1 et S2 sont sur le point de devenir obligatoires dans plusieurs pays. Il ressort déjà de nos dialogues que les normes ont une influence positive sur les stratégies climatiques des entreprises.

L'Ethos Engagement Pool International (EEP International) a également soutenu une campagne en faveur d'une réglementation complète de la diligence raisonnable en matière des droits humains dans l'Union Européenne (UE). L'accord de l'UE en décembre sur la directive relative au devoir de diligence des entreprises en matière de développement durable a donné un élan supplémentaire à nos dialogues avec les entreprises.

De tels engagements réglementaires constituent une part importante de l'activité de l'EEP International. Le dialogue avec les organisations et les autorités qui influent les conditions-cadres des entreprises cotées repose sur la conviction que les défis en matière de durabilité doivent également être abordés de manière systémique.

Au niveau international, un certain nombre de nouveaux acteurs se sont lancés dans des campagnes d'engagement collectif. En Suisse aussi, le thème de l'engagement gagne en importance. En Octobre, le « Swiss Stewardship Code » a été lancé par « Swiss Sustainable Finance » (SSF) et l'« Asset Management Association Switzerland » (AMAS). L'engagement joue également un rôle important dans la norme de reporting ESG de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).

À fin 2023, l'EEP International comptait déjà 111 membres et constitue une excellente plateforme pour un engagement crédible et le dialogue entre les entreprises et les actionnaires. Avec CHF 280 milliards d'actifs sous gestion, l'EEP International se situe, en tant qu'entité, parmi les plus grandes caisses de pension d'Europe. L'EEP International est donc une voix importante et entendue par les instances dirigeantes des entreprises.

Sur proposition des membres de l'EEP International, la biodiversité est devenue la quatrième priorité d'engagement il y a deux ans. En 2023, l'EEP International a de nouveau participé à plusieurs campagnes d'engagement collectif sur ce thème. Une de ces

campagnes phares est « Nature Action 100 ». L'objectif est d'aborder la question de la destruction de la nature et de son impact sur la valeur à long terme de l'entreprise.

Dans le domaine social, le thème de la technologie et de son interaction avec la protection des droits humains reste important. Dans une campagne d'engagement collectif, les entreprises technologiques sont invitées à aborder la question de la santé mentale et à améliorer la protection des minorités et des enfants. Avec la déclaration des investisseurs pour une loi européenne significative sur l'intelligence artificielle, les membres de l'EEP International ont soutenu un autre engagement réglementaire visant à anticiper et à prévenir les effets négatifs potentiels de l'intelligence artificielle sur les droits humains fondamentaux.

Le changement climatique reste également un sujet important et l'EEP International a lancé en 2023 une nouvelle campagne d'engagement pour des stratégies crédibles net zéro. Les entreprises des secteurs à fortes émissions de CO₂ sont invitées à mettre en place de telles stratégies. Cela implique notamment de fixer des objectifs de réduction scientifiquement fondés et validés en externe, de garantir l'expertise en matière de changement climatique au niveau du conseil d'administration et de lier les objectifs de réduction à la rémunération variable de la direction.

Ce rapport annuel présente les développements et les progrès des différentes campagnes d'engagement. L'EEP International se concentre sur les droits humains et des travailleurs, le changement climatique, la biodiversité et la gouvernance d'entreprise. Votre précieux soutien en tant que membre de l'EEP International permet à Ethos de continuer à entretenir un dialogue intense et constructif avec les entreprises cotées hors de Suisse.

Au nom du Conseil de Fondation d'Ethos, du Conseil d'administration d'Ethos Services SA et de l'ensemble du personnel, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et soutien. Vous permettez à Ethos de maintenir un dialogue de qualité avec les entreprises et de réaliser des progrès concrets.

Matthias Narr

Head Engagement International

2. Introduction

Ce rapport synthétique des activités 2023 de l'Ethos Engagement Pool International (EEP International) présente un résumé des démarches effectuées et des principaux résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par Ethos Services avec les entreprises pour le compte des membres de l'EEP International. Le rapport détaillé est transmis uniquement aux membres de l'EEP International. Le dialogue mené avec les entreprises étant essentiellement fondé sur la discrétion, le rapport détaillé n'est pas public.

2.1 UNIVERS D'ENTREPRISES

Les entreprises avec lesquelles l'EEP International mène des actions d'engagement font partie des indices MSCI World ex-CH et MSCI World Emerging Markets Top 250. En cas de pertinence particulière sur un thème donné, un dialogue peut également être mené avec des entreprises sélectionnées en dehors de ces indices.

En outre, certaines entreprises suisses peuvent être visées dans le cadre de certaines campagnes internationales d'engagement collectif.

2.2 THÈMES DU DIALOGUE

Les thèmes de dialogue et les entreprises sélectionnées reflètent les intérêts des membres de l'EEP International. Lors de l'assemblée annuelle de novembre 2022, les membres de l'EEP International ont décidé de continuer à se concentrer pour l'année 2023 sur le changement climatique et la biodiversité pour l'engagement environnemental et sur les droits humains et des travailleurs pour l'engagement social. Dans le domaine de la gouvernance, l'accent est mis sur les droits des actionnaires et la rémunération.

Les quatre thèmes couvrent un total de 19 sujets définis par Ethos. Une campagne peut couvrir un ou plusieurs sujets. Les sujets ainsi que les principes du UN Global Compact (UNGC) et les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) couverts sont indiqués dans chaque campagne présentée dans la version du rapport réservée aux membres de l'EEP International.

2.3 TYPES DE DIALOGUE

Afin d'offrir aux membres de l'EEP International le service d'engagement le plus efficace possible, Ethos utilise différentes approches de dialogue actionnarial.

ENGAGEMENT DIRECT AUPRÈS DES ENTREPRISES

Au nom des membres de l'EEP International, Ethos mène un dialogue direct avec des entreprises soigneusement sélectionnées. Les dialogues directs peuvent prendre différentes formes :

1. Dialogue direct au sein des campagnes propres à Ethos dont les thèmes, les indicateurs et les entreprises ciblées sont directement validés par les membres de l'EEP International.
2. Dialogue direct avec une ou plusieurs entreprises dans le cadre d'une campagne internationale d'engagement collectif. Les thèmes, les indicateurs et les entreprises ciblées sont validés par l'organisation qui coordonne la campagne.

ENGAGEMENT COLLECTIF AUPRÈS DES ENTREPRISES

Comme convenu avec les membres fondateurs, l'accent a été mis sur la participation des membres de l'EEP International à des campagnes internationales d'engagement collectif. Les membres de l'EEP International signent les campagnes à titre individuel, sauf si l'organisation initiatrice décide d'y faire figurer l'EEP International comme entité unique pour des raisons administratives ou stratégiques.

Ces campagnes d'engagement collectif permettent de fédérer de nombreux investisseurs institutionnels et d'accroître ainsi l'impact des activités d'engagement. Pour chaque campagne proposée, Ethos prépare un dossier pour les membres de l'EEP International et effectue toutes les formalités administratives nécessaires à leur participation. Dans le cas de campagnes récurrentes d'engagement collectif s'étendant sur plusieurs années, Ethos effectue un suivi des développements et s'assure que les membres de l'EEP International restent intégrés dans les activités de ces campagnes.

ENGAGEMENT RÈGLEMENTAIRE

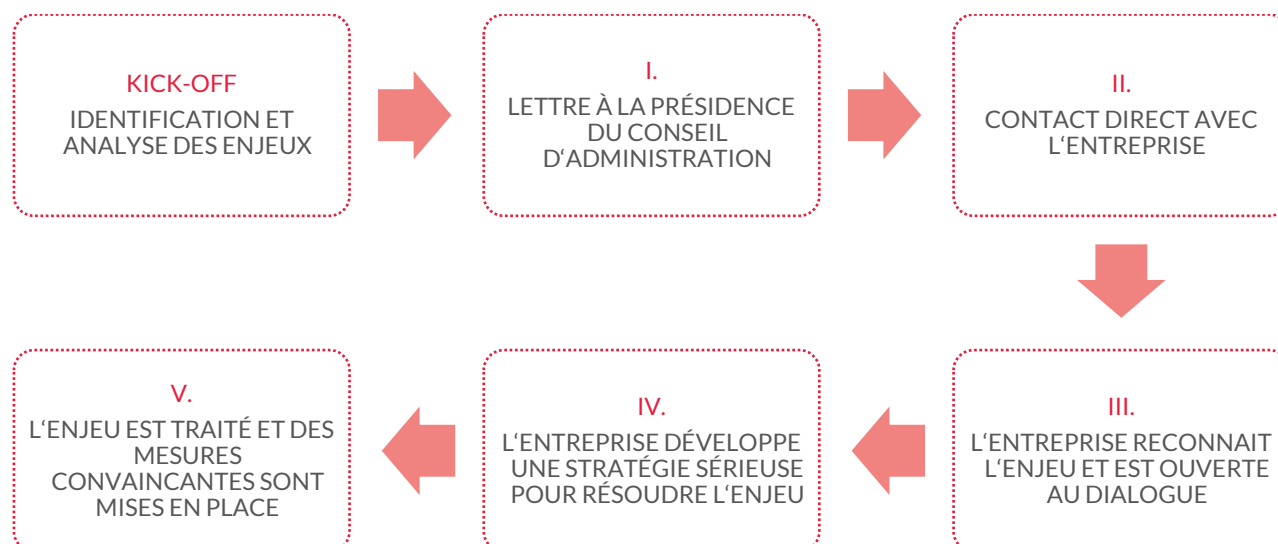
Ce type de dialogue a lieu auprès de différentes organisations ou autorités exerçant une influence sur les conditions-cadres des entreprises cotées (régulateurs, parlements, fixateurs de normes). En 2023, l'engagement a eu lieu au moyen d'envoi de lettres ou déclarations signées collectivement avec d'autres investisseurs institutionnels.

2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT

Dans la mesure du possible, Ethos définit cinq étapes pour mesurer l'avancée du processus d'engagement direct avec les entreprises au sein de ses campagnes propres :

- Etape ① : Lettre à la présidence du conseil d'administration
- Etape ② : Contact direct avec l'entreprise
- Etape ③ : L'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue
- Etape ④ : L'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu
- Etape ⑤ : L'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place

Ces étapes permettent de suivre les efforts des entreprises et de mesurer les progrès réalisés.



INTENSIFICATION DE L'ENGAGEMENT

Le dialogue direct avec les entreprises est confidentiel et basé sur la confiance mutuelle. Toutefois, lorsque le dialogue n'aboutit pas ou dans le cas d'entreprises présentant des déficits graves, Ethos peut en augmenter l'intensité et prendre les mesures suivantes :

- Prise de position lors de l'assemblée générale ;
- Collaboration avec d'autres actionnaires ;
- Recommandation de vote contre les propositions faites par les instances dirigeantes ;
- Recommandation de vote contre les membres du conseil d'administration ;
- Dépôt d'une résolution d'actionnaires ;
- Engagement de démarches juridiques ;
- Recommandation d'exclusion.

2.5 RESSOURCES

Le dialogue avec les entreprises hors de Suisse et la coordination des campagnes d'engagement collectif sont principalement assurés par l'équipe d'Engagement International (quatre membres). Le dialogue avec les entreprises cotées en Suisse est quant à lui principalement assuré par l'équipe « Proxy Voting, Swiss ESG & Engagement » (neuf membres).

Une étroite collaboration existe toutefois entre les deux équipes. Les dialogues avec les entreprises suisses ciblées dans le cadre des campagnes d'engagement collectif internationales sont menés conjointement. En outre, les deux équipes bénéficient du soutien de l'équipe ESG International (huit membres), par exemple sous la forme

d'analyses et d'études sur des thèmes de durabilité pertinents et des entreprises spécifiques.

Les collaborateurs et collaboratrices des équipes impliquées dans le dialogue actionnarial disposent d'une longue expérience dans les domaines de la durabilité, du « proxy voting » et de l'engagement. La composition des équipes est équilibrée en termes de genre. Les collaborateurs et collaboratrices ont également des formations différentes - des sciences économiques aux relations internationales en passant par les sciences de l'environnement - ce qui garantit également une diversité d'opinions et permet d'appréhender et de discuter de différents aspects. L'ensemble des membres des équipes et leurs fonctions sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

2.6 MEMBRES DE L'EEP INTERNATIONAL AU 31.12.2023

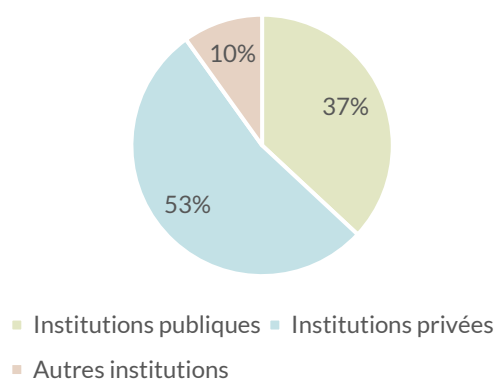
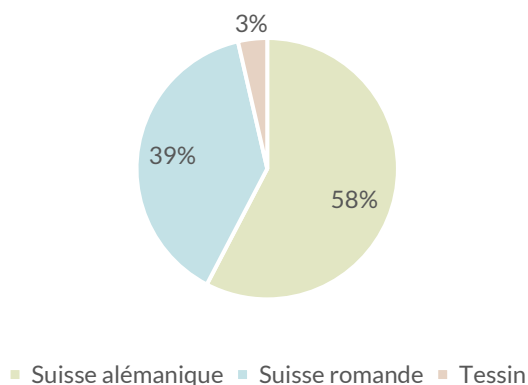
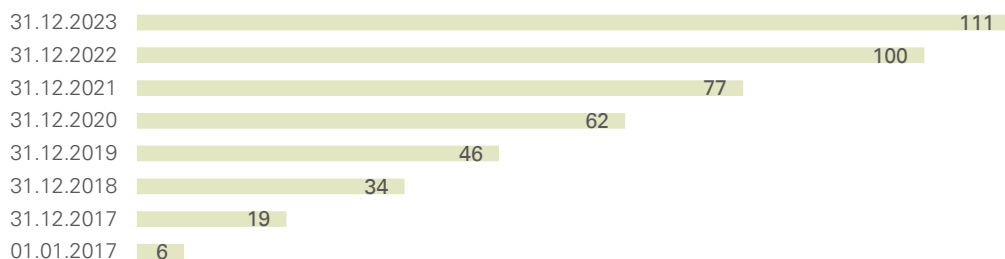
111

Membres

280

Milliards de CHF d'actifs sous-gestion

CROISSANCE DEPUIS LE LANCEMENT DE L'EEP INTERNATIONAL



2.7 LISTE DES MEMBRES

2.7.1 MEMBRES AYANT REJOINT L'EEP INTERNATIONAL EN 2023

- Fondation de prévoyance Skycare
- Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV)
- Istituto di previdenza del Cantone Ticino
- Kirchliche Pensionskasse Urschweiz-Glarus-Tessin
- NSV Nidwaldner Sachversicherung
- Pensionskasse der Generali Versicherungen
- Pensionskasse Graubünden
- Pensionskasse Hirslanden
- Pensionskasse Somedia
- Pensionskasse der Stadt Biel
- Personalvorsorgestiftung der Ringier Gruppe
- Vorsorgestiftung der Bourquin SA

2.7.2 MEMBRES AVANT 2023

- Aargauische Pensionskasse (APK)
- Accenture Executive Pensionskasse
- ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen
- AVENA – Fondation BCV 2e pilier
- Bernische Lehrerversicherungskasse
- Bernische Pensionskasse BPK
- BVG – Stiftung der SV Group
- Caisse Cantonale d'Assurance Populaire – CCAP
- Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
- Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Caisse de pension Hewlett-Packard Plus
- Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV)
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse de pensions ECA-RP
- Caisse de prév. des Fonctionnaires de Police & des Établissements Pénitentiaires
- Caisse de Prévoyance de l'État de Genève CPEG
- Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
- Caisse de prévoyance du personnel communal de la ville de Fribourg
- Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg (CPPEF)
- Caisse de prévoyance du personnel de l'État du Valais (CPVAL)
- Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- CAP Prévoyance
- CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
- Cassa pensioni di Lugano
- CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
- CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
- Emmi-Vorsorgestiftung
- Établissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
- Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)
- Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich
- Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
- Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
- Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild
- Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)
- Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
- Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED
- Fondation de prévoyance Romande Energie
- Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)
- Fondation Leenaards
- Fondation Patrimonia
- Fondazione Ticinese per il secondo pilastro
- Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale
- Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
- Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

- Gebäudeversicherung Luzern
- Gebäudeversicherung St. Gallen
- GEMINI Sammelstiftung
- Liechtensteinische AHV-IV-FAK
- Loyalis BVG-Sammelstiftung
- Luzerner Pensionskasse
- Nest Sammelstiftung
- Pensionskasse AR
- Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
- Pensionskasse Basel-Stadt
- Pensionskasse Bühler AG Uzwil
- Pensionskasse Caritas
- Pensionskasse der Basler Kantonalbank
- Pensionskasse der Diözese St.Gallen
- Pensionskasse des Kantons Nidwalden
- Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil
- Pensionskasse der Schweizerischen Nationalbank
- Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden
- Pensionskasse der Stadt Winterthur
- Pensionskasse der Stadt Zug
- Pensionskasse Pro Infirmis
- Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
- Pensionskasse Schaffhausen
- Pensionskasse SRG SSR
- Pensionskasse Stadt Luzern
- Pensionskasse Stadt St. Gallen
- Pensionskasse der Technischen Verbände SIA STV FSAI USIC
- Pensionskasse Unia
- Personalvorsorgestiftung der Accenture Schweiz
- Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
- Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz
- Previsa, fonds de prévoyance des professionnels du travail social
- Prévoyance Santé Valais (PRESV)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
- Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
- Rentes Genevoises
- RP - Fonds institutionnel
- Secunda Sammelstiftung
- Spida Personalvorsorgestiftung
- St. Galler Pensionskasse
- Stiftung Abendrot
- Stiftung Auffangeinrichtung BVG
- Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein
- SVA Zürich
- Swissbroke Vorsorgestiftung
- Symova Sammelstiftung BVG
- Terre des hommes Schweiz
- Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
- Université de Genève (UNIGE)
- Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)
- Vorsorge SERTO

L'adhésion à l'Ethos Engagement Pool International ne requiert pas de prise de décision ou d'action collective en ce qui concerne l'acquisition, la détention, la cession de titres et/ou le vote. Les membres du pool sont des fiduciaires indépendants responsables de leurs propres décisions d'investissement et de vote et agissent de manière indépendante pour définir leur propres stratégies, politiques et pratiques en fonction de leurs propres intérêts.

3. Chiffres clés en 2023

52

campagnes d'engagement au cours de l'année

730

activités d'engagement menées par l'EEP International dans le cadre de ses engagements

2'048

entreprises ont été ciblées dans le cadre de ces campagnes d'engagement

51

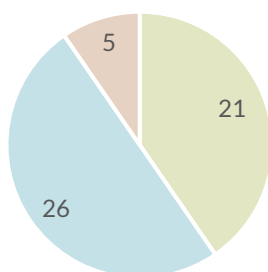
dialogues avec entreprises ciblées dans campagnes directes propres à Ethos

68

dialogues avec entreprises ciblées dans cadre de campagnes collaboratives

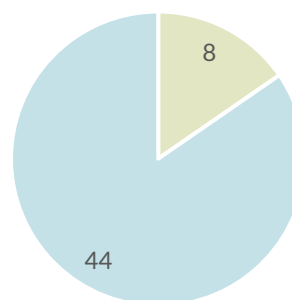
3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT

3.1.1 PAR PILIER



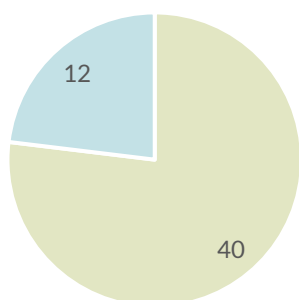
■ Environnement ■ Social ■ Gouvernance

3.1.2 PAR TYPE D'ENGAGEMENT



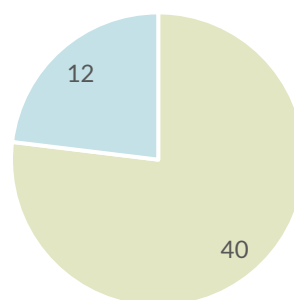
■ Direct ■ Collectif

3.1.3 PAR PUBLIC



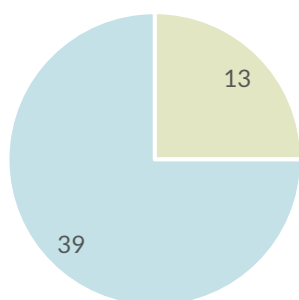
■ Entreprises ■ Instances régulatrices

3.1.5 STATUT AU 31.12.2023



■ En cours ■ Clôturées

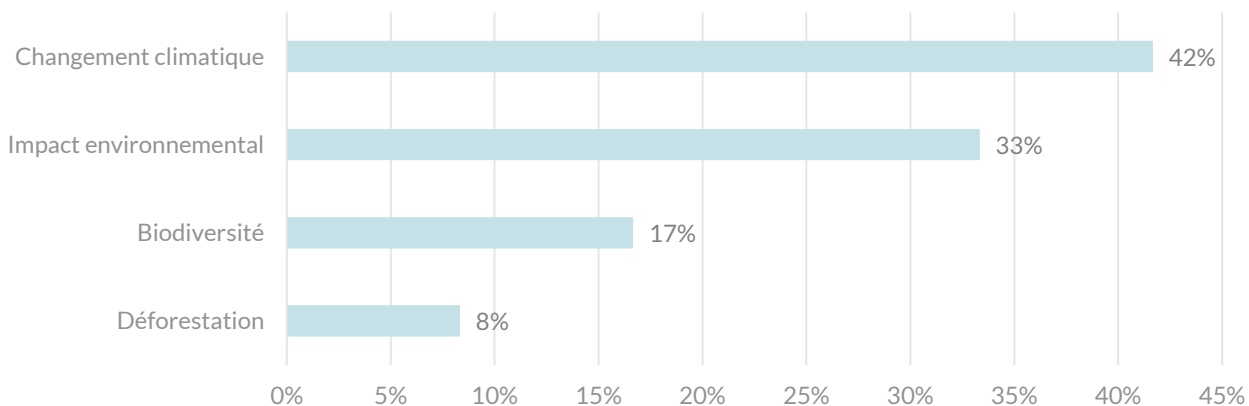
3.1.4 PAR CARACTÉRISTIQUE



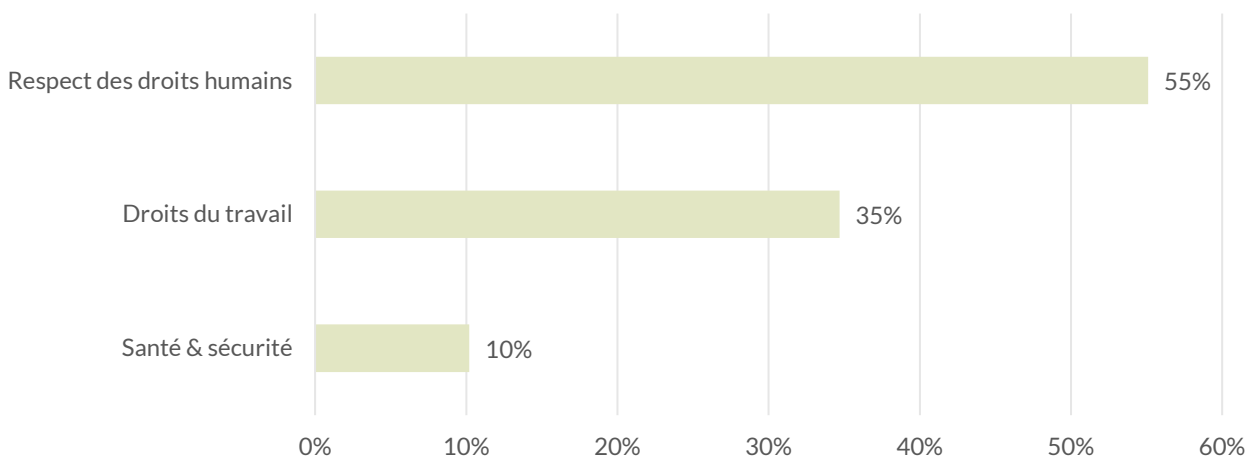
■ Ponctuelles ■ Récurrentes

3.1.6 PAR THÈME

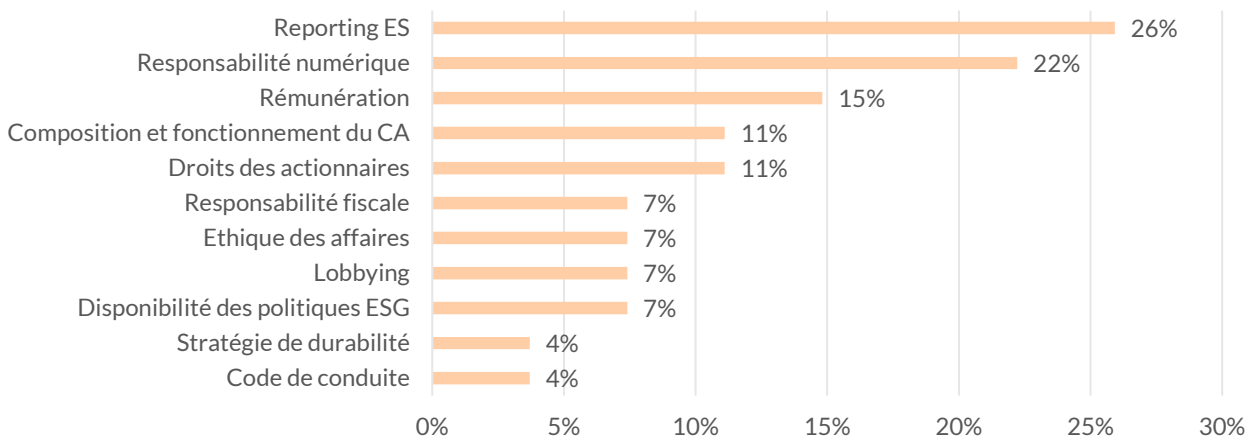
RÉPARTITION DES THÈMES « E » D'ENGAGEMENT



RÉPARTITION DES THÈMES « S » D'ENGAGEMENT



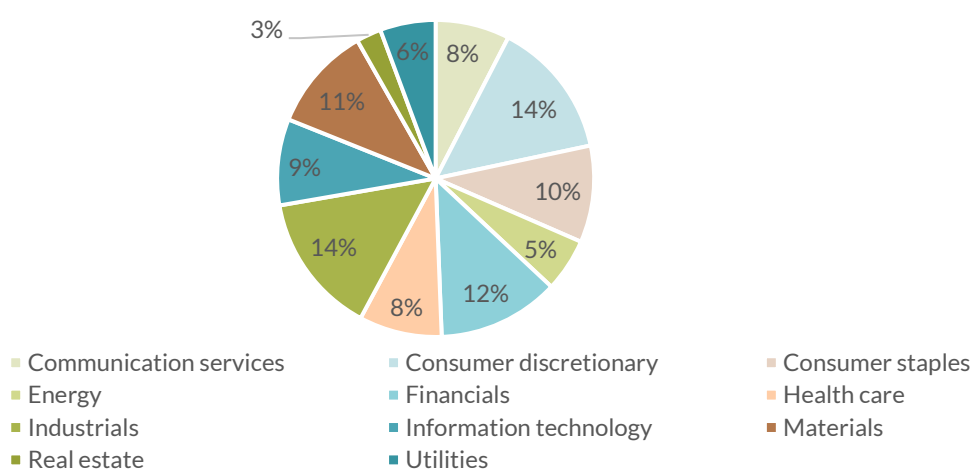
RÉPARTITION DES THÈMES « G » D'ENGAGEMENT



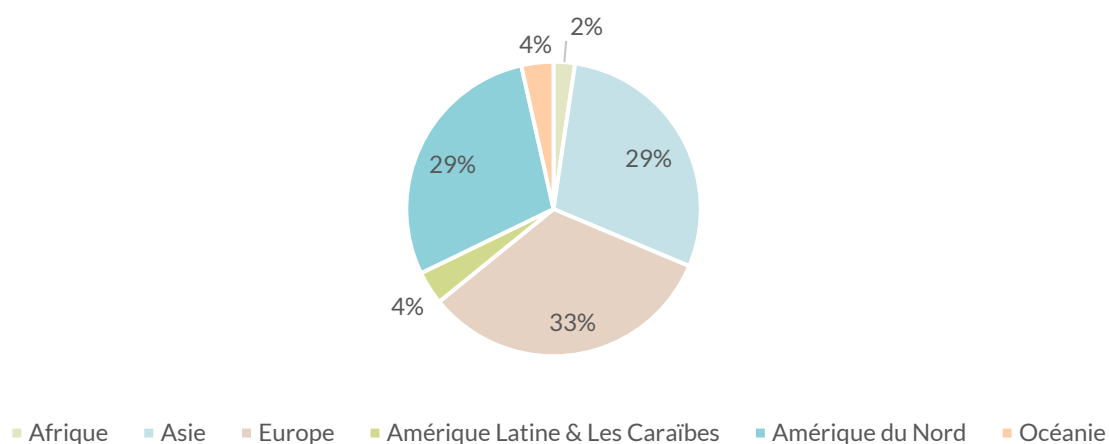
3.2 ENTREPRISES CIBLÉES

NOMBRE D'ENTREPRISES CIBLÉES	2'048
Part du MSCI World couverte (au 31.12.2023)	64%
Part du MSCI EM couverte (au 31.12.2023)	34%
Part du MSCI ACWI couverte (au 31.12.2023)	49%

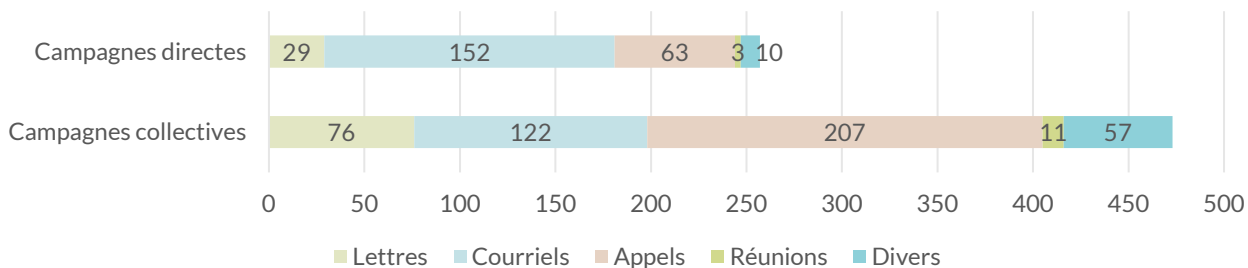
3.2.1 ENTREPRISES ENGAGÉES PAR SECTEUR



3.2.2 ENTREPRISES ENGAGÉES PAR RÉGION



3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT



Les activités d'engagement couvrent aussi bien des courriels, des lettres et des conférences téléphoniques avec les entreprises visées que des activités avec d'autres investisseurs dans le cadre des campagnes d'engagement collectif, comme, par exemple, des mises à jour trimestrielles des initiateurs des campagnes à l'attention des investisseurs institutionnels impliqués.

3.4 PROGRÈS D'ENGAGEMENT

NOMBRE D'ENTREPRISES CONCERNÉES PAR DES CAMPAGNES DIRECTES D'ETHOS	
	51
Ayant une évolution positive	35 (69%)
Ayant une évolution neutre	14 (27%)
Ayant une évolution négative	2 (4%)

L'évaluation de l'évolution est basée sur le système d'étapes propre à Ethos :

- Évolution positive : l'entreprise a franchi au moins une étape supplémentaire au cours de l'année de référence ;
- Évolution neutre : l'entreprise est restée à la même étape au cours de l'année de référence ;
- Évolution négative : l'entreprise a reculé d'au moins une étape au cours de l'année de référence.

FOCUS : DÉCARBONATION PAR LE DIALOGUE

Alors qu'il est incontestable que le désinvestissement peut contribuer à réduire les risques climatiques dans les portefeuilles des investisseurs, il est difficile de déterminer dans quelle mesure il contribue à décarboner l'économie réelle. Cette section montre comment l'EEP International a obtenu des améliorations concrètes dans ce domaine par le biais de l'actionnariat actif.

Dans le cadre de l'EEP International, 14 campagnes concernant spécifiquement le changement climatique étaient en cours en 2023, ciblant 1'370 entreprises. Les activités d'engagement de l'EEP International ont ainsi couvert :

- 81% des émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de l'indice MSCI World (58% de la capitalisation boursière de l'indice)
- 59% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI EM (41% de la capitalisation boursière de l'indice)
- 66% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI ACWI (56% de la capitalisation boursière de l'indice)

(À chaque fois domaines 1+2).



VUE D'ENSEMBLE
DES CAMPAGNES

Dans ce chapitre, les campagnes d'engagement sont regroupées selon les quatre thèmes majeurs de dialogue de l'EEP International

- Changement climatique
- Biodiversité
- Social
- Gouvernance

Dans chaque thème les campagnes directes d'Ethos (👤) seront présentées avant les campagnes collaboratives (👥) et dans l'ordre chronologique de leur lancement (de la plus ancienne à la plus récente).

La distinction est également faite entre les campagnes auprès des entreprises (🏢) et les campagnes auprès des instances régulatrices (🏛️).

Tous les documents liés aux campagnes soutenues par l'EEP International sont disponibles sur la plateforme e-Services d'Ethos.

4. Changement climatique

Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leurs stratégies et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les entreprises se soucient de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres :

- **Amélioration de la transparence** : les entreprises devraient mesurer leurs émissions en suivant un standard internationalement reconnu tel le « Greenhouse Gas Protocol » (GHG Protocol). Ceci permet, par la suite, aux conseils d'administration et aux directions des entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ethos considère que les entreprises devraient également mettre en place un rapport répondant aux recommandations du « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD).
- **Objectifs de réduction** : Les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ambitieux, permettant de contenir le réchauffement à 1.5°C. Ces objectifs sont appelés « science-based targets » (SBTs).
- **Prise en compte des émissions indirectes (domaine 3)**: L'impact du changement climatique doit également être mesuré au niveau de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise qui est souvent responsable d'une grande partie des émissions.

4.1 STRATÉGIES NET ZÉRO CRÉDIBLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juillet 2023, l'EEP International a lancé une campagne d'engagement direct pour inciter plusieurs entreprises à adopter des stratégies net zero crédibles. Cette campagne contribue ainsi à la décarbonation des industries à forte intensité de carbone et à la réduction des risques liés au climat auxquels sont confrontés les investisseurs institutionnels. Les entreprises visées sont : HSBC, JPMorgan Chase, Glencore, BP, Shell, TotalEnergies, Eni, Fortum, Nvidia et Honda.

Dans ce cadre, nous demandons aux entreprises ciblées de mettre en œuvre des stratégies net zéro (ou plans de transition) comprenant les éléments suivants : objectifs de réduction fondés sur des données scientifiques (SBT), expertise suffisante en matière de changement climatique au niveau du conseil d'administration, objectifs de réduction liés à la rémunération variable des membres de la direction, vote des actionnaires sur la stratégie climatique (« Say on Climate »), ensemble concret de mesures pour atteindre les objectifs de réduction, alignement des dépenses d'investissement sur le scénario 1.5°C, pas de lobbying - directement ou par le biais d'associations professionnelles - contre une politique climatique progressiste et conformité du rapport sur le climat aux recommandations de la TCFD.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Le contact a été établi avec toutes les entreprises visées qui ont commencé à nous présenter leurs stratégies et actions sur le sujet.
- 53 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont huit lettres envoyées aux présidences du conseil d'administration et 12 conférences téléphoniques avec les entreprises visées.

4.2 BANKING ON LOW-CARBON FUTURE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de cette campagne pluriannuelle, coordonnée par «Boston Common Asset Management » et ShareAction, l'EEP International et d'autres investisseurs institutionnels demandent aux banques d'examiner de manière critique leurs financements des activités à forte intensité de carbone et de les aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur les recommandations de la TCFD en matière de rapport sur le changement climatique. Régulièrement, les initiateurs de la campagne publient une étude sur les progrès réalisés par les banques ciblées, qui sert ensuite de base au dialogue avec ces banques. Au sein de la campagne, Ethos prend la tête du dialogue avec les banques suisses ciblées : Crédit Suisse et UBS.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- La campagne est soutenue par 24 investisseurs institutionnels dont les actifs sous-gestion s'élèvent à USD 1'400 milliards.
- Prise de parole de ShareAction à l'assemblée générale de Barclays au nom d'Ethos, de l'EEP International et d'autres investisseurs institutionnels pour demander des directives plus strictes en matière de financement des énergies fossiles.
- Envoi de lettres à plusieurs banques européennes par les investisseurs institutionnels impliqués pour leur demander d'arrêter de financer directement les nouveaux champs pétroliers et gaziers.
- Dialogue intensif avec UBS concernant la stratégie climatique de la banque.

4.3 INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2017, l'EEP International a rejoint la campagne « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction au Royaume-Uni. L'objectif initial de la campagne était de cibler des entreprises de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à adhérer à une ou plusieurs des actions suivantes : adopter un objectif scientifique de réduction des émissions (SBT), se fournir à 100% en énergie renouvelable (RE100), viser une performance énergétique élevée (EP100) et promouvoir la mobilité électrique (EV100).

Ensuite, une campagne spécifique a été lancée en 2021 qui se concentre sur les stratégies de décarbonation de 13 entreprises chimiques européennes. Cette campagne souligne la nécessité d'électrifier les processus de production chimique en utilisant uniquement des énergies renouvelables et de remplacer les matières premières fossiles par de l'hydrogène ou du méthanol vert.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

Le réseau d'investisseurs soutenant la campagne spécifique sur le secteur de la chimie est de 42 investisseurs institutionnels avec plus de USD 8'300 milliards sous gestion d'actifs sous gestion.

- 50 activités d'engagement ont eu lieu dont de nombreuses conférences téléphoniques organisées avec toutes les entreprises chimiques visées.
- Des mesures d'intensification sont envisagées pour l'année 2024 vis-à-vis de certaines entreprises

comme des résolutions d'actionnaires ou des lettres aux actionnaires majoritaires.

4.4 PARTICIPATION AU CDP

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de cette campagne, l'EEP International et un large groupe d'investisseurs institutionnels internationaux demandent chaque année à un certain nombre d'entreprises n'ayant pas encore répondu aux questionnaires sur le changement climatique, les forêts et l'eau du CDP de le faire. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et autres indicateurs environnementaux.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- 288 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 29'000 milliards ont participé à la campagne.
- Au total, 1'590 entreprises ont été visées dont 1'234 au sujet du questionnaire sur le changement climatique.
- 317 d'entre elles ont décidé de remplir les différents questionnaires du CDP (dont 221 sur le changement climatique) à la suite des activités d'engagement.
- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour les entreprises suivantes : CK Hutchinson, Dassault Aviation, O'Reilly Automotive et Strabag.

4.5 CLIMATE ACTION 100+

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la campagne « Climate Action 100+ », les investisseurs institutionnels, dont l'EEP International, se concentrent sur les 170 principaux émetteurs de GES qui sont responsables d'environ 80% des émissions industrielles mondiales. Dans ce cadre, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises (Nestlé, Holcim et Thyssenkrupp) pour le compte de « Climate Action 100+ » et de l'EEP International. La campagne s'efforce d'encourager les conseils d'administration et les directions des entreprises qualifiées d'importance systémique en matière d'émissions de GES à prendre trois mesures. Premièrement, établir une gouvernance qui prévoit la responsabilité et le devoir de surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques. Deuxièmement, réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2°C au-dessus des

niveaux préindustriels. Troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la TCFD.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- D'après l'évaluation publiée en octobre, 59% des entreprises ciblées (52% en octobre 2022) publient les mesures prévues pour atteindre leurs objectifs de réduction de GES. Toutefois, des progrès supplémentaires sont nécessaires pour quantifier les différents leviers de décarbonation et pour divulguer l'utilisation des technologies de compensation et d'atténuation.
- 87% des entreprises visées (81% en octobre 2022) se sont fixées des objectifs de réduction de GES à moyen terme.
- Dans 93% des entreprises visées (91% en octobre 2022), le conseil d'administration a une certaine responsabilité de surveillance en matière de changement climatique.

4.6 LETTRE DEMANDANT AUX BANQUES DE NE PLUS FINANCER LE GAZODUC DE MOUNTAIN VALLEY

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à neuf banques pour leur faire part de leurs inquiétudes quant aux risques climatiques, financiers et de réputation associés au « Mountain Valley Pipeline » (MVP) et pour leur demander de cesser de financer ce projet controversé. Cette campagne, coordonnée par la fondation Sierra Club, a été signée par 98 investisseurs institutionnels représentant une fortune totale de 245 milliards de dollars. En 2022, plusieurs résolutions d'actionnaires ont été déposées auprès des banques concernées concernant les droits indigènes et la compatibilité du financement de tels projets avec les objectifs climatiques des banques.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Pendant l'été, le Congrès américain a pris une mesure inhabituelle en accélérant l'achèvement du gazoduc de la Mountain Valley.
- Le projet avait pris cinq ans de retard en raison de diverses plaintes mais il devrait être achevé début 2024.
- La campagne a été clôturée cette année.

4.7 UNE RÉGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié en mai 2021 une déclaration d'investisseurs afin de demander à l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) de renforcer la réglementation en matière d'émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière américaine. Cette campagne est coordonnée par « l'Interfaith Center on Corporate Responsibility » (ICCR) et a été signée par 147 investisseurs institutionnels représentant USD 5'350 milliards d'actifs sous gestion. Les émissions de méthane (toutes sources confondues) sont responsables de 25% du réchauffement climatique actuel. Le secteur pétrolier et gazier est à la fois la plus grande source d'émissions anthropiques de méthane et le domaine dans lequel les réductions sont les plus faciles à réaliser. L'EPA a ensuite lancé une consultation publique sur la réglementation.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Trois réglementations sur le sujet sont en cours de développement par l'EPA et sont pas encore finalisées.
- En septembre, le groupe d'investisseurs a envoyé des commentaires détaillés sur l'une de ces propositions de réglementation de déclaration des GES.

4.8 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LA CRISE CLIMATIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en mai 2021, en amont de la conférence sur le climat COP26 à Glasgow, une déclaration mondiale d'investisseurs. Cette déclaration contenait des demandes concrètes à l'attention des gouvernements et les invitait à intensifier leurs efforts pour lutter contre le changement climatique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. La campagne est soutenue par 604 investisseurs institutionnels avec USD 42'000 milliards d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Aucune activité d'engagement n'a été réalisée.
- La campagne a été clôturée cette année.

4.9 CAMPAGNE POUR INCITER À LA PUBLICATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE L'UE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de cette campagne, les entreprises sont invitées à publier leurs émissions de GES. La campagne est coordonnée par Arabesque Asset Management et a été soutenue par 98 investisseurs institutionnels représentant USD 925 milliards d'actifs sous gestion. La campagne a été clôturée pour 5 des 6 entreprises initialement visées à la fin de l'année 2022.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Aucune activité d'engagement n'a été réalisée en 2023.
- La campagne a été clôturée cette année.

4.10 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LE GAZODUC LINE 3

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de cette campagne, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le « Investors & Indigenous Peoples Working Group » (IIPWG), se concentrent sur les différents risques liés au financement de projets d'exploitation des sables bitumineux lié au gazoduc Line 3 entre l'Alberta et le Wisconsin en prenant en considération les dommages causés aux peuples indigènes. Cette campagne est soutenue par 158 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 2'090 milliards.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Cette année, l'engagement s'est intensifié, notamment avec le dépôt de résolutions d'actionnaires.
- Lors des assemblées générales de la Bank of Montreal, Citigroup, Royal Bank of Montreal, Toronto-Dominion Bank et Wells Fargo, des motions ont été votées en rapport avec des directives sur le consentement libre, préalable et éclairé, un droit humain international pour l'autodétermination des peuples indigènes.
- La campagne a été clôturée cette année.

4.11 LETTRE À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÈGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par la fondation « As You Sow » ont lancé une campagne collaborative visant la SEC américaine en demandant la publication rapide de la réglementation finale au sujet des informations sur le climat (« Climate Disclosure Rule ») et l'inclusion des émissions des domaines 1,2 et 3 dans ladite réglementation. Cette campagne est soutenue par 143 investisseurs institutionnels avec USD 965 milliards d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Il n'y a pas eu d'activité d'engagement sur cette campagne même si « As You Sow » continue de faire pression de manière générale pour accélérer la publication de cette réglementation.
- Aucune date n'est connue à ce jour pour la publication de cette réglementation, qui a été reportée plusieurs fois en raison de la forte opposition des entreprises et la menace d'une action en justice de la Chambre de Commerce des Etats-Unis.

4.12 NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'« Institutional Investors Group on Climate Change » (IIGCC), ont lancé une campagne d'engagement au premier trimestre 2023 afin d'inciter plus de 100 des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, principalement en Europe, à adopter et mettre en œuvre des stratégies net zéro.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- A fin septembre, la campagne était soutenue par 102 investisseurs institutionnels.
- 85 entreprises ont entamé un dialogue avec les investisseurs.
- 68 entreprises ont répondu formellement à la lettre de lancement.

4.13 LETTRE POUR DES NORMES EUROPÉENNES AMBITIEUSES EN

MATIÈRE DE RAPPORT SUR LA DURABILITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ainsi que des entreprises de l'économie réelle, coordonnés par le CDP, ont envoyé au début de l'année 2023 une lettre à la Commission européenne pour demander l'adoption de normes européennes de reporting sur le développement durable (ESRS) ambitieuses afin que la version finale attendue pour l'été 2023 ne soit pas édulcorée.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Les normes ESRS ont été adoptées le 31 juillet 2023 par la Commission européenne et seront appliquées dès 2025 sur les chiffres de 2024.
- Coopération annoncée entre l'EFRAG et CDP pour œuvrer ensemble à la mise en place de ces nouvelles normes européennes.
- La campagne a été clôturée cette année.

4.14 VOTE SUR LE CLIMAT DANS LES ENTREPRISES BRITANNIQUES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par « CCLA Investment Management » et le « Local Authority Pension Fund Forum » (LAPFF) ont lancé une campagne en septembre 2023 pour inciter 35 entreprises britanniques à fortes émissions de carbone à soumettre leurs plans de transition à l'approbation des actionnaires lors de leurs assemblées générales en 2024.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- 18 investisseurs institutionnels avec GBP 1'800 milliards d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- 13 entreprises ont répondu à la lettre des investisseurs et une s'est engagée à soumettre son plan de transition à l'approbation des actionnaires. Plusieurs ont proposé d'organiser des réunions avec les investisseurs discuter de leurs stratégies.

5. Biodiversité

Le thème de dialogue sur la biodiversité a été introduit en 2021. Il regroupe la diversité au sein des espèces terrestres, marines et des différents écosystèmes. Il s'agit d'un thème vaste et complexe et le dialogue se concentre sur :

- **La déforestation** : elle se trouve au cœur des sujets sur le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire et de l'eau et représente un risque financier de plus en plus important. Mettre fin à la déforestation peut représenter un tiers de la solution pour atteindre l'objectif climatique de l'Accord de Paris en termes d'émissions de CO₂ ainsi que réduire la perte de biodiversité. Pourtant, la déforestation se poursuit toujours à un rythme effréné ;
- **La protection des océans et l'accès à l'eau** : L'eau et son accès génèrent de nombreux risques et fragilités pour les entreprises et les êtres humains. On peut citer la concurrence exacerbée pour accéder à l'eau, la pollution de l'eau par l'agriculture ou les entreprises chimiques et les impacts sur la santé, les risques pour les secteurs d'activité dépendant de l'eau comme matière première ;
- **La pollution plastique** : le plastique est un matériau polyvalent que nous utilisons de manière excessive et non responsable. Il est issu du pétrole et du gaz et est généralement conçu pour n'être utilisé qu'une seule fois avant d'être jeté. Chaque année, des millions de tonnes de plastique ont un impact négatif sur l'environnement.

5.1 DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En août 2021, l'EEP International a lancé une campagne d'engagement direct visant à inciter différentes entreprises de la chaîne de valeur du bœuf et du soja, largement impliquées dans la déforestation, à adopter des pratiques efficaces de prévention de la déforestation. La campagne couvre à la fois les producteurs, les distributeurs et les détaillants. Ces entreprises sont Ahold Delhaize, Archer Daniels Midland, BRF, Bunge, Carrefour, JBS et Sainsbury.

À cette fin, nous avons identifié les meilleures pratiques internationales et formulé les attentes spécifiques des investisseurs en la matière : établir une politique interdisant la déforestation, s'engager à établir une traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement, adopter un système de contrôle et vérification, engager le dialogue avec les parties prenantes, encourager la certification volontaire et publier un rapport sur la mise en œuvre de cette politique.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- 42 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont sept conférences téléphoniques avec les entreprises.
- Lors de cette troisième année de la campagne, les résultats sont mitigés : quatre entreprises ont progressé sur le sujet tandis que deux ont reculé.

5.2 DE LA POLLUTION PLASTIQUE À LA CIRCULARITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juin 2023, l'EEP International a lancé une campagne d'engagement direct auprès de plusieurs entreprises de biens de consommation ayant une utilisation importante d'emballages plastiques afin qu'elles adoptent des pratiques efficaces pour lutter contre les déchets plastiques et la pollution ainsi qu'elles soutiennent la construction d'une économie circulaire. Ces entreprises sont Coca-Cola, Colgate-Palmolive, Mondelez International, PepsiCo, Procter & Gamble and Unilever.

A cette fin, nous avons identifié les meilleures pratiques et formulé les attentes des investisseurs en la matière : adopter une stratégie de « réduction, réutilisation, remplacement puis recyclage », mettre en œuvre des mesures d'innovation en faveur de la circularité, s'engager avec les parties prenantes et plaider en faveur de réglementations favorisant la circularité et la minimisation de l'impact négatif de l'usage du plastique sur la santé humaine et publier des informations de manière transparente.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Le contact a été établi avec toutes les entreprises visées qui ont commencé à nous présenter leurs stratégies et actions sur le sujet.
- 33 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont six lettres envoyées aux présidents du conseil d'administration et cinq conférences téléphoniques avec les entreprises visées.

5.3 DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juin 2022, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le « Tropical Forest alliance », le Forum Economique Mondial (WEF) et soutenus par les Principes pour l'investissement responsable (PRI), qui a mis en place une campagne auprès des autorités et des associations industrielles dans certains pays (Brésil, Indonésie) au sujet de la déforestation. L'objectif du « Investor Policy Dialogue on Deforestation » (IPDD) est de coordonner un dialogue sur l'arrêt de la déforestation avec les décideurs politiques des pays concernés.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Cette campagne est soutenue par 79 investisseurs représentant USD 10'000 milliards d'actifs sous gestion.
- De nombreux contacts ont été pris avec la nouvelle administration brésilienne et des rencontres physiques ont eu lieu avec la banque centrale, le ministère de l'Environnement et le ministère du Planning et du Budget.

5.4 LETTRE DES INVESTISSEURS EN SOUTIEN À LA LÉGISLATION ANTI-DÉFORESTATION AUX ETATS-UNIS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La « Seventh Generation Interfaith Coalition for Responsible Investment » (SGI) a créé une coalition d'investisseurs soutenue par l'EEP International en soutien à l'adoption de la loi FOREST aux Etats-Unis. Cette loi vise à réduire la déforestation illégale à l'échelle mondiale en restreignant le commerce de certaines matières premières agricoles.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Aucune activité d'engagement n'a été effectuée sur l'année.
- La campagne a été clôturée cette année.

5.5 VALUING WATER FINANCE INITIATIVE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juillet 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Ceres, ont lancé la « Valuing Water Finance Initiative » qui incite les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, des boissons, de la technologie et du textile à mieux gérer et protéger les ressources en eau dans le cadre de leurs activités commerciales et de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette campagne est soutenue par 64 investisseurs représentant USD 9'800 milliards d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour deux entreprises: LVMH et Restaurant Brands International.
- Le contact a été établi et des conférences téléphoniques ont pu être organisées avec ces deux entreprises.

5.6 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS VISANT À RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS PLASTIQUES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2023, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par VBDO (association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable) ont publié une déclaration d'investisseurs appelant des entreprises des secteurs des produits de grande consommation et les détaillants en alimentation à réduire leur utilisation des emballages et déchets plastiques. Une campagne d'engagement collectif auprès de ces entreprises s'est également mise en place et Ethos a été choisi comme investisseur principal pour une entreprise : Danone.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- 183 investisseurs représentant USD 10'000 milliards d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- 36 entreprises en Europe et aux Etats-Unis sont visées par l'engagement.
- Le contact a été établi avec Danone et deux conférences téléphoniques ont pu être organisées.

5.7 NATURE ACTION 100

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'IIGCC et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, ont lancé à l'été 2023 une campagne d'engagement collectif d'envergure pour que les investisseurs engagent le dialogue avec les entreprises et les instances régulatrices afin de réduire l'atteinte à la nature et la perte de biodiversité.

100 entreprises de différents secteurs d'activité qui ont un impact majeur sur la perte d'habitat de la faune, la surexploitation des ressources et la pollution du sol, de l'eau et des déchets ont été choisies. Cette campagne souhaite inciter les entreprises à être plus ambitieuses et à prendre des mesures concrètes en faveur de la nature et biodiversité.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- 190 investisseurs institutionnels représentant USD 23'600 milliards d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour 3 entreprises : Nestlé, Novartis et Roche Holdings.
- Les activités d'engagement ne commenceront qu'en 2024.

6. Social

La gestion des ressources humaines et conditions de travail est un élément clé de la stratégie de durabilité des entreprises. Il est attendu des entreprises qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employés des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les entreprises établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures sont bien mises en œuvre, les entreprises doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les objectifs du dialogue peuvent être décrits comme suit :

- Politique transparente en matière de droits des travailleurs ;
- Publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.) ;
- Publication d'un code de conduite pour les fournisseurs ;
- Mise en place d'un contrôle de diligence, notamment concernant la question du respect des droits humains ;
- Introduction d'un salaire de subsistance dans les chaînes d'approvisionnement.

6.1 DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Suite à l'accident du Rana Plaza au Bangladesh, l'EEP International a encouragé les entreprises à soutenir et élargir « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord) en lançant une campagne d'engagement direct sur le sujet. Depuis lors, cet engagement s'est développé et aborde dorénavant diverses questions liées aux droits des travailleurs et à la durabilité des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie textile. En 2020, la campagne s'est concentrée sur la réponse des entreprises à la pandémie de COVID-19. En 2021, l'augmentation des publications sur le travail forcé présumé dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang a attiré l'attention. Enfin, en 2023, les entreprises ont été invitées à adhérer au projet pilote d'assurance en cas d'accident du travail dans l'industrie textile bangladaise. Dans le cadre de ce dernier, les marques s'engagent à verser des indemnités mensuelles aux personnes en incapacité permanente de travail et aux familles des travailleurs décédés.

Les entreprises visées sont : Adidas, Associated British Foods (Primark), H&M, Hugo Boss, Marks & Spencer, Next et Puma.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Le projet pilote a été initié par H&M et Primark. Au cours de l'année, seul Puma a rejoint le projet.
- Next et Marks & Spencer n'ont pas répondu malgré plusieurs rappels par courriel.
- Hugo Boss a souligné qu'il serait intéressé par le projet pilote s'il était intégré à l'Accord international.
- Adidas ne prévoit pas de soutenir le projet pilote en raison du faible volume de production au Bangladesh, mais suit de près l'évolution de la situation.
- Inditex ne souhaite pas soutenir le projet pilote car elle est en désaccord avec la structure.

6.2 TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En septembre 2020, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement direct dans le but d'inciter six entreprises technologiques européennes à adopter des pratiques efficaces pour lutter contre le travail forcé.

L'EEP International prévoit de mener cet engagement pendant au moins trois ans. Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidences des conseils d'administration des entreprises concernées. Les lettres ont également été signées par des membres intéressés de « Shareholders for Change » (SfC). Par la suite, un dialogue intensif a été engagé avec toutes les entreprises. Les entreprises visées sont : ASML, Ericsson, Hexagon, Infineon Technologies, Nokia und NXP Semiconductors.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Une conférence téléphonique a été organisée avec les six entreprises ciblées.
- Des échanges de courriels ont également eu lieu, au cours desquels des exemples de bonnes pratiques ont été partagés.
- Des progrès ont été constatés pour deux entreprises. L'engagement s'est terminé avec trois d'entre elles tandis qu'aucun progrès n'a été constaté pour Infineon Technologies.

6.3 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2022, l'EEP International a rejoint une campagne d'investisseurs lancée en 2015 et coordonnée par l'ICCR et « Ranking Digital Rights » (RDR) concernant des médias sociaux et des entreprises de télécommunication à propos des droits numériques. L'engagement couvre 26 entreprises qui sont évaluées chaque année par l'organisation non gouvernementale (ONG) RDR sur le respect du droit à la liberté d'expression et à la protection de la vie privée. Ces résultats sont directement pris en compte dans l'engagement avec les entreprises.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Trois conférences téléphoniques ont eu lieu avec Meta Platforms mais pas de réaction d'Amazon malgré une lettre et des rappels.
- Le RDR a célébré son dixième anniversaire et, grâce à ses tableaux de bord et à un engagement soutenu, il a contribué à créer un nivellement par le haut.
- Le RDR entrera dans une phase de réflexion au début de l'année 2024 afin d'organiser au mieux le prochain cycle d'engagement.

6.4 KNOWTHECHAIN

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mai 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels soutenant la campagne « KnowTheChain » (KTC). KTC est un partenariat entre les ONG « Humanity United », « Business & Human Rights Resource Centre », « Vérité » et la société de recherche Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le groupe espère que ces pratiques seront adoptées progressivement par le plus grand nombre d'entreprises et qu'elles géreront les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC réalise des évaluations depuis 2016 en se concentrant sur les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'alimentation, des boissons et du textile. A fin 2023, 108 investisseurs institutionnels avec des actifs sous gestion de USD 7'000 soutiennent cette campagne.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- En 2023, Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de Puma et Associated British Foods.
- Des échanges par courriel ont eu lieu avec les deux entreprises au sujet des résultats provisoires du benchmark qui seront publiés en 2024.
- Une conférence téléphonique a également eu lieu avec Associated British Foods.
- Ethos a participé à un panel en ligne lors de l'événement de lancement du benchmark dans le secteur alimentaire.

6.5 PROLONGATION DE « L'ACCORD SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES BÂTIMENTS AU BANGLADESH »

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Après la tragédie du Rana Plaza en 2013, les entreprises textiles ayant des chaînes d'approvisionnement au Bangladesh ont créé l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh (l'Accord). Les producteurs locaux, les syndicats et les entreprises textiles se sont mis d'accord pour améliorer la sécurité des usines locales, notamment par la création de conseils d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants. L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont réussi, grâce à leur engagement, à faire adhérer les entreprises textiles à l'accord. En outre, les investisseurs ont obtenu plusieurs prolongations de l'accord au Bangladesh. En 2021, les

signataires ont atteint une nouvelle phase de leur partenariat en créant l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement (International Accord). Cet accord est toujours juridiquement contraignant et a été repris par le Pakistan en décembre 2022 en raison de son succès ; il couvre à nouveau le secteur de l'habillement et sera en vigueur pour une période initiale de trois ans.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- En novembre 2023, il a été annoncé que l'avenir de l'accord international était assuré à long terme. En effet, l'Accord se prolongera automatiquement de trois ans après sa durée actuelle. Il se poursuivra donc jusqu'à fin 2029.
- L'accord pakistanais a commencé en 2023 avec la mise en place du programme national et a été signé par 88 marques à la fin de l'année 2023.

6.6 WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant la campagne « Workforce Disclosure Initiative » (WDI). Le but de la campagne est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain ainsi que la qualité des emplois qu'elles offrent tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. La WDI est calquée sur le CDP et utilise les standards de reporting existants. Les données qu'elle demande aux entreprises de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin décembre 2023, la WDI était soutenue par 65 investisseurs institutionnels gérant des actifs de plus de USD 11'500 milliards.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- 166 entreprises ont participé (sur 1'000 contactées).
- Ethos a pris contact avec certaines des entreprises suisses du « Swiss Market Index » (SMI). Cinq d'entre elles ont répondu au questionnaire en 2023.
- Ethos a également pris contact avec 10 entreprises internationales.

6.7 PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2022, l'EEP International s'est joint à une campagne d'investisseurs sur le salaire de subsistance dans l'industrie textile. L'engagement s'adresse à une trentaine d'entreprises qui sont analysées chaque année par les investisseurs institutionnels participants quant à leurs progrès en matière d'introduction d'un salaire de subsistance dans la chaîne d'approvisionnement. L'EEP International participe à la plateforme en tant qu'entité de soutien.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Fin 2023, la plateforme est soutenue par 20 institutions financières dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 6'900.
- Ethos a coordonné avec d'autres investisseurs une déclaration appelant Nike à payer les salaires impayés et les indemnités de licenciement dans deux cas en Thaïlande et au Cambodge. La déclaration a suscité un grand intérêt, mais Nike n'a pas répondu.
- Sur les 31 entreprises analysées, 15 ont amélioré leur score lors de l'évaluation annuelle.
- Cela s'explique notamment par le fait que les entreprises réalisent de plus en plus d'études sur l'impact du non-paiement des salaires de subsistance et qu'elles fournissent des preuves de pratiques d'achat responsables.

6.8 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN TERRES RARES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

A la suite d'une étude sur les terres rares effectuée par SfC, l'EEP International a envoyé en juin 2020, en collaboration avec SfC, des lettres à 12 entreprises concernées des secteurs de l'automobile, de la chimie et de l'énergie. Ces entreprises sont actives dans le domaine des technologies à faible teneur en carbone, telles que les énergies renouvelables, le stockage d'énergie et l'efficacité énergétique. Les entreprises sont invitées à garantir des pratiques environnementales et sociales appropriées dans leurs chaînes d'approvisionnement que ce soit au niveau de la santé et la sécurité des travailleurs ou des conséquences négatives de cette extraction, en particulier la déforestation, l'érosion des sols, la pollution des eaux souterraines et les déchets miniers toxiques. Cet engagement ayant suscité un vif intérêt parmi les entreprises concernées, il a permis de réaliser des progrès rapides. Ainsi, l'engagement auprès de cinq entreprises a

pu être achevé avec succès à fin 2020. L'engagement s'est poursuivi l'engagement auprès des sept entreprises ciblées restantes en 2021. Ethos est l'investisseur principal auprès de Siemens Gamesa Renewable Energy (SGRE). La première phase de l'engagement a été conclue avec succès en 2021.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Un rapport publié par SfC fin 2023 donne un aperçu des progrès réalisés au cours des quatre années de la campagne d'engagement.
- Pour les entreprises ciblées dans le secteur de l'énergie éolienne, la campagne a obtenu des résultats positifs en ce qui concerne Siemens-Gamesa et Orsted.
- Des progrès ont été réalisés dans l'audit des fournisseurs au-delà du niveau 1 et dans les efforts de recyclage des terres rares et métaux de Siemens-Gamesa. L'entreprise a également amélioré la transparence sur les résultats des évaluations des fournisseurs.
- La campagne a été clôturée cette année.

6.9 SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS AU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR), ont envoyé en mars 2020 une déclaration d'investisseurs à 50 banques afin de les inciter à combler les lacunes identifiées par l'ONG « BankTrack ». La déclaration actualisée a été signée par 48 investisseurs institutionnels en août 2023. Malgré quelques événements positifs isolés depuis l'adhésion à la campagne, qui montrent que les banques appliquent de plus en plus les obligations de diligence en matière de droits humains, il reste un grand retard à rattraper.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Fin mars, Banktrack a publié son rapport annuel 2022.
- La déclaration des investisseurs, publiée en août, contient cinq recommandations urgentes sur la manière dont le secteur bancaire peut assumer ses responsabilités en matière de droits humains.
- L'année 2023 a marqué le 20e anniversaire des « Equateur Principles ». Comme les banques n'ont pas encore mis en place un mécanisme de plainte concernant ces règles, BankTrack a créé un mécanisme en ligne spécialement à cet effet.

6.10 AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres aux entreprises qui sont qualifiées de retardataires en raison de leur inaction quant à la gestion des risques en matière de droits humains et à la mise en œuvre d'une diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ces lettres demandent aux entreprises de démontrer leur engagement en faveur des droits humains en publiant des informations sur leurs systèmes et processus en la matière. Cette campagne est coordonnée par l'IAHR et la « World Benchmarking Alliance » (WBA). Ethos est responsable du dialogue avec Infineon Technologies depuis 2021.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Publication du rapport sur l'avancement de la campagne pour la période 2022 - juin 2023.
- En novembre, la WBA a lancé son nouveau benchmark pour le secteur des matières premières et de l'habillement.
- Lors d'une conférence téléphonique avec Infineon en août, l'entreprise a exprimé des doutes quant à la poursuite de l'interaction avec le benchmark. Infineon Technologies a toutefois assuré qu'elle participerait à la « Workforce Disclosure Initiative » 2023.

6.11 GROUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS – RÉGION AUTONOME OÛÏGHOURE DU XINJIANG

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En décembre 2020, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux traitant de problématique des violations des droits humains des Oûïghours au Xinjiang. Dans le cadre de cette campagne, des lettres ont été envoyées à plus de 40 entreprises au cours du premier trimestre de l'année 2021 leur demandant d'examiner les risques liés au travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine. Le rapport « Uyghurs for Sale », publié en mars 2020 par le « Australian Strategic Policy Institute » (ASPI) et les rapports du « Helena-Kennedy Center » de l'université de Sheffield Hallam constituent une source d'information importante. Ils confirment la généralisation du travail forcé et identifient les entreprises et les secteurs exposés aux risques de ces violations généralisées des droits humains. Cette campagne est coordonnée par l'ICCR et Rathbones Investment Management. Au sein du groupe

d'investisseurs, Ethos a pris la tête du dialogue direct avec Puma et Marks & Spencer.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Suite à la publication de nouveaux rapports, l'engagement a été étendu au secteur automobile, pour lequel Ethos a été désigné investisseur principal auprès de BMW.
- Malgré plusieurs rappels, Marks & Spencer n'a pas souhaité poursuivre le dialogue cette année.
- Puma a répondu de manière détaillée et a été l'une des premières entreprises à établir un partenariat avec un laboratoire afin de pouvoir vérifier de manière indépendante l'origine du coton.

6.12 LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Rathbones Investment Management, ont envoyé des lettres aux entreprises cotées à l'indice FTSE 350 qui ne respectaient pas la section 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne. Selon la section 54, la déclaration d'une entreprise sur le devoir de diligence et les mesures contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains doit être accessible au public. Cette déclaration doit en outre être approuvée par le conseil d'administration et mise à jour chaque année. Au début de chaque année, les entreprises du FTSE 350 qui ne respectent pas cette loi sont analysées.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Cette année, 27 des 29 entreprises ciblées ont publié un rapport en conformité avec la loi sur l'esclavage moderne.
- Des conférences téléphoniques ont été organisées avec 19 entreprises.

6.13 INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en avril 2021 une déclaration d'investisseurs pour améliorer les normes de travail et la qualité des soins dans les maisons de soins. Le syndicat « UNI Global Union » coordonne cette campagne qui a été signée par 133 investisseurs institutionnels représentant USD 3'800 milliards d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Engagement ciblant plus de 50 entreprises de maisons de soins infirmiers cotées en bourse.
- Soutien à une déclaration d'investisseurs sur les normes minimales en matière de personnel pour les établissements de soins aux Etats-Unis.

6.14 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LA TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par Candriam, ont envoyé en novembre 2021 une déclaration d'investisseurs sur la technologie de reconnaissance faciale responsable à plus de 25 entreprises. La déclaration appelle les entreprises à identifier et à réduire les risques pour les droits humains liés à leurs produits. Aux côtés de 20 autres investisseurs, l'EEP International a rejoint le groupe de travail sur le dialogue avec les entreprises et a été choisi pour mener le dialogue avec NXP Semiconductors. La campagne est soutenue par 55 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 5'000 milliards. Le rapport intermédiaire publié en octobre 2022 contient des exemples de bonnes pratiques de la première phase d'engagement.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- En janvier, la deuxième phase d'engagement a débuté, au cours de laquelle les exemples de bonnes pratiques de la première phase et les attentes ont été partagés avec les entreprises.
- Ethos a poursuivi le dialogue avec NXP Semiconductors, bien que le fabricant de puces ne se soit pas senti concerné par le devoir de diligence en matière de droits humains dans l'utilisation finale de ses produits.
- L'engagement sera fusionné avec une autre campagne en 2024 afin de générer plus d'impact.

6.15 LETTRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par « Steward Investors », ont envoyé en novembre 2021 des lettres à plus de 25 entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication. Les lettres demandent aux entreprises d'introduire et d'étendre les bonnes pratiques en matière d'approvisionnement responsable en minéraux dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs. Toutes les entreprises ont notamment été invitées à améliorer la thématique de la traçabilité. La campagne est soutenue par 160 investisseurs dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 6'590 milliards.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Établir des relations étroites avec la « Responsible Minerals Initiative » (RMI).
- Établir des relations de confiance avec des entreprises américaines de premier plan dans le domaine de l'électronique, qui sont également membres du comité de direction de la RMI.

6.16 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé une campagne d'engagement auprès d'entreprises américaines pour leur demander de faire preuve de plus de transparence en ce qui concerne leur politique en matière de congés de maladie payés. La campagne est coordonnée par l'ICCR et soutenue par 150 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 3'600 milliards. En 2022, des lettres ont été envoyées à 40 entreprises ainsi que des résolutions d'actionnaires demandant une plus grande transparence des politiques en matière de jours de maladie payés.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Dépôt de sept résolutions d'actionnaires, dont deux ont été retirées à la suite d'une amélioration de la situation.
- Dans le cas de l'entreprise ferroviaire Norfolk Southern, la résolution d'actionnaire a été retirée

après que l'entreprise a conclu un accord avec les syndicats, accordant quatre nouveaux jours de congé maladie payés par an et offrant la flexibilité d'utiliser jusqu'à trois jours supplémentaires de congé payé existant comme congé maladie.

- Une autre entreprise ferroviaire, Union Pacific, a également conclu un accord pour accorder des congés maladie payés à ses 5'600 conducteurs de train.

6.17 ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé en août 2022 une déclaration d'investisseurs à des entreprises du secteur des technologies numériques pour les inciter à s'engager publiquement en faveur d'un usage éthique de l'intelligence artificielle. Le WBA coordonne cette campagne soutenue par 34 investisseurs représentant USD 6'900 milliards d'actifs sous gestion qui vise plus de 150 entreprises. Ethos a été choisi comme investisseur principal auprès de deux entreprises suisses : Swisscom et Logitech.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Suite à un dialogue constructif, Swisscom a publié des principes d'usage éthique de l'intelligence artificielle au début de l'année.
- En 2024, la campagne va se concentrer sur la mise en place de ces principes ainsi que l'impact sur les droits humains.

6.18 ADVANCE – INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les PRI, ont rejoint en juin 2022 l'initiative « Advance Investors » pour les droits humains et les préoccupations sociales. Cette campagne d'engagement collectif de cinq ans a été officiellement lancée le 1er décembre 2022 et invite 40 entreprises des secteurs des métaux et des mines ainsi que des énergies renouvelables à promouvoir les droits humains et à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. La campagne est soutenue par 220 investisseurs institutionnels avec USD 30'000 milliards d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Ethos a mené au total quatre conférences téléphoniques avec ENGIE et E.On, pour lesquelles Ethos agit en tant que co-leader.
- Plusieurs échanges avec différentes parties prenantes afin d'avoir une vision complète des enjeux des deux entreprises en matière de droits humains ont eu lieu.

6.19 LETTRE D'INVESTISSEURS POUR LA DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié une déclaration en faveur d'une directive européenne ambitieuse et efficace sur la diligence raisonnable en matière de développement durable des entreprises (« Corporate Sustainability Due Diligence Directive »). La déclaration contient cinq recommandations fondamentales visant à rendre la directive ambitieuse et conforme aux objectifs de développement durable de l'Union Européenne ainsi qu'aux normes internationales telles que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. La déclaration est coordonnée par les PRI, Eurosif et l'IAHR.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Après que le Conseil se soit mis d'accord sur une orientation générale de la CSDDD, les négociations se sont poursuivies de manière intensive en 2023.
- Finalement, en décembre, le Conseil et le Parlement sont parvenus à un accord sur la directive relative au devoir de diligence des entreprises.
- Le devoir de diligence s'étend à l'ensemble de la chaîne des activités de l'entreprise et concerne les partenaires commerciaux en amont de l'entreprise ainsi que, en partie, les activités en aval (distribution ou recyclage).
- Les services financiers sont temporairement exclus du champ d'application de la directive. Toutefois, une clause de révision est prévue pour une éventuelle inclusion future du secteur financier en aval.
- Cette campagne a été clôturée cette année.

6.20 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS POUR UNE LOI EUROPÉENNE SIGNIFICATIVE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2023, l'EEP International s'est joint à un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'IAHR pour envoyer une lettre à la Commission européenne dans laquelle les signataires demandent l'adoption d'une loi significative sur l'intelligence artificielle (IA). Cette loi vise à établir des exigences pour l'intelligence artificielle en fonction de ses risques et impacts potentiels.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Dans la loi, les modèles d'IA sont classés en trois catégories en fonction du risque : faible, limité, élevé.
- Les modèles d'IA à haut risque doivent répondre à des exigences drastiques, par exemple des études sur l'impact sur les droits fondamentaux sont obligatoires, ainsi qu'une transparence maximale dans la formation et l'utilisation de ces modèles.
- La loi mentionne également les utilisations inacceptables de l'IA qui sont totalement interdites en Europe, par exemple le scoring social du crédit (social credit scoring).
- Le projet de loi fera l'objet d'une révision technique avant d'être soumis au vote.
- Cette campagne a été clôturée cette année.

6.21 COLLABORATION DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LES DROITS HUMAINS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2023, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par le Conseil d'éthique de Suède, ont lancé une campagne d'engagement auprès des entreprises technologiques pour les inciter à atténuer les risques et les impacts liés aux droits humains et à la société dans le cadre de leurs activités.

La campagne, qui se déroulera sur trois ans, s'appuie sur les attentes des investisseurs publiées par le Conseil d'éthique des fonds de pension nationaux suédois, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains, sur les enseignements tirés de l'évaluation RDR et les normes pertinentes du « Sustainability Accounting Standards Board » (SASB). La campagne s'engage auprès de sept grandes entreprises technologiques sélectionnées. La campagne est soutenue

par une trentaine d'investisseurs institutionnels avec USD 6'400 milliards d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Ethos a un rôle de « supporter » auprès de cinq entreprises : Alphabet, Amazon, Apple, Meta et Microsoft.
- Des lettres ou courriels ont été envoyés aux entreprises pour présenter les objectifs de l'engagement.
- Plusieurs échanges ont eu lieu avec quatre des sept entreprises.

6.22 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LA SANTÉ MENTALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2023, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels qui lance une campagne d'engagement avec les entreprises technologiques afin de les inciter à réduire les impacts négatifs potentiels de leurs technologies. La campagne est coordonnée par Sycomore Asset Management et AXA Investment Managers.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- La déclaration des investisseurs a été publiée en juin. Elle a été signée par 27 investisseurs institutionnels avec des actifs sous gestion de USD 2'117 milliards.
- Sur les 15 entreprises ciblées, six conférences téléphoniques ont pu être organisées.

6.23 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET LES DROITS HUMAINS EN IRAN

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2023, l'EEP International a rejoint une campagne coordonnée par le Regroupement pour la responsabilité sociale (RRSE), Aequo et l'IAHR afin de publier une déclaration des investisseurs demandant aux entreprises de soutenir les droits de humains en Iran.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Participation à une conférence en juin avec des investisseurs internationaux et des organisations de défense des droits humains, qui a débouché sur la création d'un groupe de travail intersectoriel.
- Cette campagne a été clôturée cette année.

6.24 LETTRE DE SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE AUX ETATS-UNIS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2023, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Zevin Asset Management et l'ICCR. Ceux-ci ont envoyé une lettre à la « Federal Trade Commission » (FTC) américaine pour soutenir sa proposition d'abolir les clauses de non-concurrence dans les contrats de travail. Les clauses de non-concurrence sont considérées comme des politiques de travail économiquement inefficaces car elles constituent un obstacle à la mobilité professionnelle et aux négociations salariales.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- La déclaration des investisseurs a été signée par 145 investisseurs institutionnels avec USD 403 milliards d'actifs sous gestion.
- Introduction au Sénat du projet de loi « Workforce Mobility Act » interdisant l'utilisation des clauses de non-concurrence (sauf dans certaines circonstances).

6.25 IMPORTANCE DES NORMES SOCIALES POUR L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En août 2023, l'EEP International s'est joint à une campagne coordonnée par ShareAction dans le but de demander à l'« International Sustainability Standards Board » (ISSB) de donner la priorité aux droits humains et au capital humain dans son prochain plan de travail et de traiter ces domaines ensemble. La campagne est soutenue par 27 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 1'000 milliards.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Publication de la lettre à l'ISSB fin août.
- Rencontre personnelle avec la personne responsable de la campagne chez ShareAction.
- Le plan de travail détaillé sera publié début 2024.

6.26 SOUTIEN DES INVESTISSEURS À UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2023, l'EEP International s'est jointe à une campagne coordonnée par l'ICCR, qui a publié une déclaration des investisseurs pour demander aux entreprises américaines de prendre des mesures pour payer un salaire de subsistance aux travailleurs temporaires et permanents, conformément aux normes internationales en matière de droits humains.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Publication de la déclaration des investisseurs en novembre, soutenue par 135 investisseurs institutionnels avec USD 4'500 milliards d'actifs sous gestion.

7. Gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise est un sujet majeur dans l'application des stratégies de durabilité des entreprises car il s'agit de l'instrument central pour la gestion des risques éthiques, environnementaux et sociaux auxquels une entreprise fait face. Les objectifs de l'engagement à ce sujet couvrent :

- **La composition et le fonctionnement du conseil d'administration** : Les entreprises doivent veiller à avoir des compétences équilibrées au sein du conseil, que l'indépendance soit suffisante, que la diversité soit suffisamment représentée et que le conseil soit régulièrement renouvelé ;
- **Les politiques de rémunération des instances dirigeantes** : Le dialogue vise des améliorations au sujet de la transparence de ces politiques de rémunération ainsi que l'introduction de critères de performance environnementaux et sociaux ;
- **La responsabilité fiscale** : Les entreprises doivent établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices ;
- **La responsabilité numérique** : Les entreprises doivent, entre autres, respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données, mettre en place des principes éthiques de l'utilisation de l'intelligence artificielle et assurer une transition sociale juste et responsable ;
- **Le droit des actionnaires** : protection des droits des actionnaires, tels que le droit de participer à l'assemblée générale et le droit de déposer une résolution d'actionnaires.

7.1 LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Chaque année, quelques semaines avant la saison des assemblées générales, Ethos encourage les membres de l'EEP International à contacter leurs gérants de fortune pour l'exercice des droits de vote des actions en portefeuille. Ethos prépare un modèle de lettre que les membres de l'EEP International peuvent envoyer directement à leurs gérants pour leur demander de soutenir certaines résolutions d'actionnaires. La lettre demande également aux gérants davantage de précisions sur la manière dont les droits de vote sont exercés.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Thèmes principaux des résolutions soutenues :
 - › Alignement avec l'Accord de Paris
 - › Mise en place d'objectifs de neutralité carbone
 - › Publication d'activités de lobbying en faveur du climat
 - › Politiques de financement des énergies fossiles par les banques
 - › Pollution plastique
 - › Droit aux congés maladie payés

7.2 RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2019, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement direct visant à encourager certaines entreprises américaines des secteurs de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Dans le cadre de cette campagne d'engagement, cinq demandes ont été formulées :

- la responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration ;
- les principes de la responsabilité fiscale sont intégrés dans une politique spécifique accessible au public ;
- l'entreprise paie ses impôts là où la valeur économique est générée ;
- les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché ;
- l'entreprise publie le montant des impôts versés, pays par pays.

Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidences des

conseils d'administration des entreprises respectives. Ces lettres ont également été signées par les membres du réseau SfC. Depuis le début de la campagne d'engagement, le dialogue a été établi avec toutes les entreprises et les attentes de l'EEP International ainsi que les points de vue des entreprises ont été discutés. Malheureusement, la prise de conscience des entreprises ciblées en faveur d'une plus grande transparence de leurs pratiques fiscales est lente.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Poursuite du dialogue avec toutes les entreprises ciblées afin de réaffirmer l'importance de nos demandes.
- Les entreprises visées sont prêtes à un échange (uniquement par écrit), mais montrent peu de motivation à améliorer substantiellement leur transparence en matière de pratiques fiscales.
- Par mesure d'intensification, Ethos, l'EEP International et un groupe de plus de dix investisseurs institutionnels ont envoyé en novembre une lettre au président du conseil d'administration d'Amazon pour lui demander de mettre en œuvre de meilleures pratiques en matière de responsabilité fiscale.
- Les dispositions légales mises en avant par l'OCDE ces dernières années prévoient que les grandes entreprises multinationales doivent établir un rapport fiscal pays par pays contenant des données agrégées sur la répartition mondiale des revenus, des bénéfices, des impôts payés et des activités économiques (rapport pays par pays (CbC)). Ce rapport CbC doit être mis à la disposition des administrations fiscales des pays concernés afin qu'elles puissent l'utiliser à des fins fiscales. Cela signifie que ces informations sont facilement disponibles, du moins en interne, ce qui devrait correspondre aux objectifs de la campagne d'engagement à moyen terme.

7.3 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS EN FAVEUR D'UNE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE AU JAPON

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2023, l'EEP International a participé à une campagne d'engagement organisée par Dalton Investment auprès des autorités de régulation japonaises pour les inciter à mettre en place un cadre législatif visant à faciliter l'indépendance et la diversité des conseils d'administration d'ici à 2030. Les objectifs sont d'avoir au moins 50% d'administrateurs indépendants et d'encourager activement la promotion de conseils d'administration plus diversifiés.

Cette campagne d'engagement collectif a été soutenue par 110 investisseurs institutionnels représentant CHF 780 milliards d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- La déclaration d'investisseurs a été envoyée au ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (METI), au « Japan Exchange Group » et au Commissaire de l'Agence des services financiers du Japon.
- Des réunions physiques organisées avec le METI et le « Japan Exchange Group » ainsi que toutes les entreprises du portefeuille d'investissement de Dalton.
- La saison 2023 des assemblées générales a été très encourageante en termes d'annonces positives sur la gouvernance des entreprises au Japon.
- Cette campagne a été clôturée cette année.

7.4 ADOPTION MONDIALE DES NORMES S1 ET S2 DE L'ISSB EN MATIÈRE DE RAPPORT DE DURABILITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En octobre 2023, l'EEP International s'est joint à une campagne appelant les autorités du monde entier à adopter globalement les normes de reporting sur le développement durable ISSB S1 et S2 selon un calendrier ambitieux d'ici 2025. Cette campagne est coordonnée par le « London Stock Exchange Group » (LSEG), les Principes pour l'investissement responsable (PRI), les « Sustainable Stock Exchanges » (SSE).

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- La déclaration des investisseurs sera publiée en mai 2024, à l'occasion de la conférence annuelle de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV).

8. Violation des normes internationales

Pour les investisseurs institutionnels, les violations des normes internationales par les entreprises de leurs portefeuilles représentent à la fois un risque de réputation et d'investissement. C'est pourquoi Ethos mène une campagne d'engagement contre les violations des normes internationales qui cible les entreprises qui commettent des violations graves et/ou systémiques des normes internationales minimales de bonne conduite dans les domaines des droits humains et des travailleurs, de l'environnement et la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations-Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de base normative. Le choix des entreprises se base sur le processus existant d'Ethos pour l'identification des controverses. L'objectif du dialogue est défini comme suit :

- Élimination et réparation prouvée de la violation et amélioration des processus de gestion afin d'éviter une nouvelle violation.

Si l'objectif n'est pas atteint dans un délai raisonnable, Ethos recommande l'exclusion de l'univers d'investissement de l'entreprise en cause.

8.1 CAMPAGNE 2022

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En septembre 2022, l'EEP International a lancé une nouvelle campagne d'engagement direct pour exhorter plusieurs entreprises qui ont enfreint gravement des normes internationales ou qui les ont enfreintes à plusieurs reprises, à prendre des mesures pour remédier à ces incidents. Concrètement, les exigences suivantes ont été définies :

- Suppression de la violation;
- Réparation de la violation;
- Amélioration des processus de gestion pour éviter de nouvelles violations;
- Et éventuellement des objectifs supplémentaires spécifiques à l'entreprise.

Au début de cette campagne de plusieurs années, l'EEP International a envoyé des lettres d'introduction aux présidences des conseils d'administration des entreprises ciblées qui sont Bayer, Canadian Natural Resources, Carnival, Glencore, Jardine Matheson, JPMorgan Chase, PG&E, Uber et Wells Fargo. A fin 2022, un contact direct avait pu être établi avec huit des neuf entreprises. Le dialogue s'est poursuivi de manière intensive en 2023.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2023

- Alors que quatre entreprises n'ont pas fait de progrès dans l'engagement, cinq ont progressé.
- Au total, huit conférences téléphoniques ont pu être organisées avec sept entreprises.
- Glencore et Uber n'ont pas été disponibles pour un dialogue direct tandis que deux conférences téléphoniques ont été organisées avec JPMorgan Chase.



ANNEXES

Swiss Stewardship Code

PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	Consistent with their fiduciary duty to clients, investors and service providers integrate stewardship into their investment management and/or working models with the objective of creating long-term value for clients and other stakeholders. Board leadership, appropriate oversight as well as regular review of governance practices are essential.
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Investors and service providers develop effective stewardship policies which reflect the principles for effective stewardship and are aligned with their goals and values.
PRINCIPLE 3 - VOTING	Investors and service providers commit to active and informed voting with the goal of fostering long-term sustainable value creation. Investors integrate effective voting mechanisms into their investment process.
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	Investors and service providers engage in an active dialogue with investee entities with the aim of generating long-term financial and societal value and of reaching positive and long-term sustainable outcomes. Where necessary, investors collaborate with other investors to increase engagement outcomes. Other stakeholders may be a partner in collaborative engagements as they provide know-how, research and in some cases also specific administrative services to asset managers and asset owners. Where possible and relevant, investors should aim at engaging directly or indirectly in an active dialogue with relevant public stakeholders and policymakers on issues that affect sustainable investment.
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	Investors and service providers, where necessary, escalate their stewardship activities to encourage investee entities towards generating long-term financial, environmental, and societal value and towards reaching positive and long-term sustainable outcomes.
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Investors and service providers regularly monitor investee entities to track, assess and review the effectiveness of their stewardship activities.
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	When delegating stewardship activities, investors ensure consistency of the delegated activities with their own investment beliefs, stewardship policy and strategy. They remain responsible and accountable for the effectiveness of the delegated activities.
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Investors and service providers manage conflicts of interest in the best interests of their clients. They assess their investment activities and the interests of their clients to detect and suitably handle actual or potential conflicts of interest, disclosing these conflicts along with the measures taken to mitigate them.
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Investors and service providers disclose and report their stewardship policies and activities to their clients and beneficiaries in a way that demonstrates effective fulfilment of their duties.

Swiss Stewardship Code

Tableau de références

PRINCIPES DU SWISS STEWARDSHIP CODE	RÉFÉRENCES ETHOS
PRINCIPE 1 - GOVERNANCE	Charte Ethos Statuts de la Fondation Ethos Statuts de Ethos Services AG Code de conduite Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) Rapport de gouvernance et de durabilité (pages 8-26)
PRINCIPE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 24-28) Politique d’engagement d’Ethos
PRINCIPE 3 - VOTING	Service séparé pour l’exercice des droits de vote basé sur : Lignes directrices de vote d’Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 24)
PRINCIPE 4 - ENGAGEMENT	Politique d’engagement d’Ethos (pages 2-3) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 25-26) Le présent rapport (Chapitre 2. Introduction)
PRINCIPE 5 - ESCALATION	Politique d’engagement d’Ethos (pages 3-4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 26) Le présent rapport (Chapitre 2.4 Processus d’engagement)
PRINCIPE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Politique d’engagement d’Ethos (page 2) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 14-15)
PRINCIPE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	Non pertinent
PRINCIPE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Code de conduite Ethos (pages 3-4) Règlement concernant les conflits d’intérêt et les cadeaux Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8)
PRINCIPE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Politique d’engagement d’Ethos (page 4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) Le présent rapport

Les 10 principes du « United Nations Global Compact »

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Les objectifs de développement durable¹

ODD 1

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

ODD 2

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

ODD 3

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

ODD 4

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

ODD 5

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD 6

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

ODD 7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

ODD 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD 9

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD 10

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

ODD 11

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD 12

Établir des modes de consommation et de production durables

ODD 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

ODD 14

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

ODD 15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

ODD 16

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

ODD 17

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

¹ https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/20227Rapport_National_Suisse_2018_web.pdf

Glossaire

AMAS: Asset Management Association Switzerland

(<https://www.am-switzerland.ch/en>)

ASIP: Association Suisse des Institutions de Prévoyance

(<https://www.asip.ch/fr/>)

ASPI: Australian Strategic Policy Institute

(<https://www.aspi.org.au/>)

CbCR: Country by Country Reporting

CDP: Carbon Disclosure Project

(<https://www.cdp.net/en>)

CHRB: Corporate Human Rights Benchmark

(<https://www.worldbenchmarkingalliance.org/corporate-human-rights-benchmark/>)

EFRAG: European Financial Reporting Advisory Group

(<https://www.efrag.org/>)

EPA: US Environmental Protection Agency

(<https://www.epa.gov/>)

ESRS: European Sustainability Reporting Standards

(https://finance.ec.europa.eu/news/commission-adopts-european-sustainability-reporting-standards-2023-07-31_en)

FTC: Federal Trade Commission

(<https://www.ftc.gov/>)

GES: Gaz à effet de serre

GHG Protocol: Greenhouse Gas Protocol

(<https://ghgprotocol.org/>)

GRI: Global Reporting Initiative

(<https://www.globalreporting.org/>)

IA: Intelligence Artificielle

IAHR: Investor Alliance for Human Rights

(<https://investorsforhumanrights.org/>)

ICCR: Interfaith Center on Corporate Responsibility

(<https://www.iccr.org/>)

IDI: Investor Decarbonization Initiative

(<https://shareaction.org/investor-initiatives/investor-decarbonisation-initiative>)

IIGCC: Institutional Investors Group on Climate Change

(<https://www.iigcc.org/>)

IIPWG: Investors & Indigenous Peoples Working Group

(<https://www.colorado.edu/program/fpw/investors-indigenous-peoples-working-group>)

IPDD: Investor Policy Dialogue on Deforestation

(<https://www.tropicalforestalliance.org/en/collective-action-agenda/finance/investors-policy-dialogue-on-deforestation-ipdd-initiative/>)

ISSB: International Sustainability Standards Board

(<https://www.ifrs.org/groups/international-sustainability-standards-board/>)

KTC: KnowTheChain

(<https://knowthechain.org/>)

LAPFF: Local Authority Pension Fund Forum

(<https://lapfforum.org/>)

LSEG: London Stock Exchange Group

(<https://www.lseg.com/en>)

METI: Ministry of Economy, Trade and Industry

(<https://www.meti.go.jp/english/>)

MSCI: Morgan Stanley Capital International

(<https://www.msci.com/>)

ODD: Objectifs de Développement Durable

(<https://sdgs.un.org/goals>)

OIT: Organisation Internationale du Travail

(<https://www.ilo.org/global/lang-fr/index.htm>)

OICV: Organisation internationale des commissions de valeurs

(<https://www.iosco.org/>)

ONG: Organisation Non-Gouvernementale

PRI: Principles for Responsible Investment

(<https://www.unpri.org/>)

RDR: Ranking Digital Rights

(<https://rankingdigitalrights.org/>)

RMI: Responsible Minerals Initiative

(<https://www.responsiblemineralsinitiative.org/>)

RRSE: Regroupement pour la responsabilité sociale

(<https://www.rrse.org/>)

SASB: Sustainability Accounting Standards Board

(<https://sasb.org/>)

SBTi: Science Based Targets Initiative

(<https://sciencebasedtargets.org/>)

SEC: US Securities and Exchange Commission

(<https://www.sec.gov/>)

SfC: Shareholders for Change

(<https://www.shareholdersforchange.eu/>)

SGI: Seventh Generation Interfaith Coalition for Responsible Investment

(<https://seventhgenerationinterfaith.org/>)

SMI: Swiss Market Index

(<https://www.six-group.com/en/products-services/the-swiss-stock-exchange/market-data/indices/equity-indices/smi.html>)

SSE: Sustainable Stock Exchanges

(<https://sseinitiative.org/>)

SSF: Swiss Sustainable Finance

(<https://www.sustainablefinance.ch/>)

TCFD: Task Force on Climate-Related Financial Disclosure

(<https://www.fsb-tcf.d.org/>)

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication

UNGC: United Nations Global Compact

(<https://unglobalcompact.org/>)

WBA: World Benchmarking Alliance

(<https://www.worldbenchmarkingalliance.org/>)

WDI: Workforce Disclosure Initiative

(<https://shareaction.org/investor-initiatives/workforce-disclosure-initiative>)

WEF: World Economic Forum (Forum Economique Mondial)

(<https://www.weforum.org/>)

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch

www.ethosfund.ch

T +58 201 89 89